



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DE TOUBA

Dossier de Presse

Contacts Presse :

Ndeye Awa DIOP 77467 09 71
Aissatou Gueye FALL 77 265 53 82

Une solution globale inscrite dans la stratégie nationale de développement



L'assainissement est un axe stratégique dans la Vision Sénégal 2050, déclinée par les autorités, le Président de la République Son Excellence Bassirou Diomaye FAYE et son Premier Ministre, Monsieur Ousmane SONKO. Ces derniers ont affirmé, dans leur agenda, la recherche de solutions durables plus globales de drainage des eaux pluviales de Touba.

C'est ainsi qu'il est envisagé la construction des canaux d'une longueur de 52 KM avec des sections allants 1.50 mx1.50 m à 10.00 mx2.00 m. Ces canaux longeront les axes principaux d'écoulement ou de stagnation des eaux pluviales qui seront drainées, de façon gravitaire vers la Vallée du Fleuve Sine.

Ces ouvrages sont prévus dans le cadre d'un programme qui s'inscrit dans la Stratégie nationale de développement (SND_2035). Il a fait l'objet d'une étude détaillée avec un coût global évalué à 65.000.000.000 FCFA.



LE PROJET D'URGENCE POUR EXONDER D'AUTRES QUARTIERS VULNÉRABLES DE TOUBA

Le Président de la République, Son Excellence Bassirou Diomaye FAYE, son Premier Ministre, Monsieur Ousmane SONKO confèrent une urgence absolue à l'assainissement des cités religieuses comme Touba. La prise en charge de la problématique des inondations dans des quartiers non desservis par les ouvrages justifie le lancement par le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Dr Cheikh Tidiane DIEYE de la Phase d'urgence d'un programme d'un montant de 15.000.000.000 FCFA.

La mise en œuvre de cet important programme qui prévoit la construction de 17 km de canaux est confiée à ONAS qui a sélectionné l'entreprise Henan Chine suite à un appel d'offres. Cette entreprise qui a la charge de réalisation des travaux a entamé la préfabrication des canaux.

Les nouvelles infrastructures notamment le CANAL CENTRAL, drainera les eaux des zones telles Guédé et Darou Minanes, très vulnérables, au cours de ces dernières années, vers la corniche de Nguiranène en passant par le quartier de Keur Niang.

D'abord, le CANAL PRINCIPAL drainera les eaux des zones précitées et celles du canal d'écrêtage de Nguélémou (EP_3) vers le futur bassin de Nguiranène. A partir de cet ouvrage, les eaux seront évacuées jusqu'à la Vallée de Ndock, en passant par Firdawsi et par un boulevard prévu dans les plans de lotissement au Sud de Darou Rahmene. Ce programme va exonder les quartiers jadis vulnérables aux inondations tels Nguiranène, Mame Diarra, Gouye Ziar, Kawsara Fall et Féto.

Rappelons qu'au cours de ces dernières années, l'ONAS est dans une dynamique de construction d'ouvrages structurants de stockage et de drainage des eaux pluviales dans la cité religieuse de Touba.

Travaux d'urgence de drainage des eaux pluviales de Touba de 2022

Depuis 2022, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, à travers l'ONAS, a entrepris la construction de 13, 576 km de canaux en béton armé, 3, 500 km de conduites secondaires ainsi que la réalisation de 2 bassins de rétention, l'un à Nguélémou d'une capacité 72.000 m³, l'autre à Keur Niang d'une capacité de stockage de 2.500 m³ et quatre stations de pompage de débit 3x900 m³/h à 3x1260 m³/h chacune. Ces infrastructures ont coûté 28.551.000.000 francs CFA.

Le réseau existant draine les quartiers de Touba Mosquée, Darou Minane, Occas, Keur Niang, Ndamatou, Nguélémou, Nguiranène, corniche de Darou Marnane et les alentours de la Mairie. Les eaux drainées par ces réseaux existants transitent dans les bassins de Nguélémou et Keur Niang avant d'être évacuées par six (06) stations de pompage vers les bassins exutoires de Keur Kabb, Darou Rahmene et Pofdy.

PROGRAMME DÉCENTNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS – PHASE D'URGENCE :

La ville de Touba a également étrenné des ouvrages d'assainissement dans le cadre du Programme Décennal de Lutte contre les Inondation. Durant la phase d'urgence de programme, 3 stations de pompage ont été réhabilitées en 2013 et 18, 5 km de canaux de drainage des eaux pluviales et un bassin de stockage de 59.000 m² ont été construits pour un montant global de 7.868.000.000 FCFA.

Programme Décennal de Lutte contre les Inondations- Phase Moyen terme

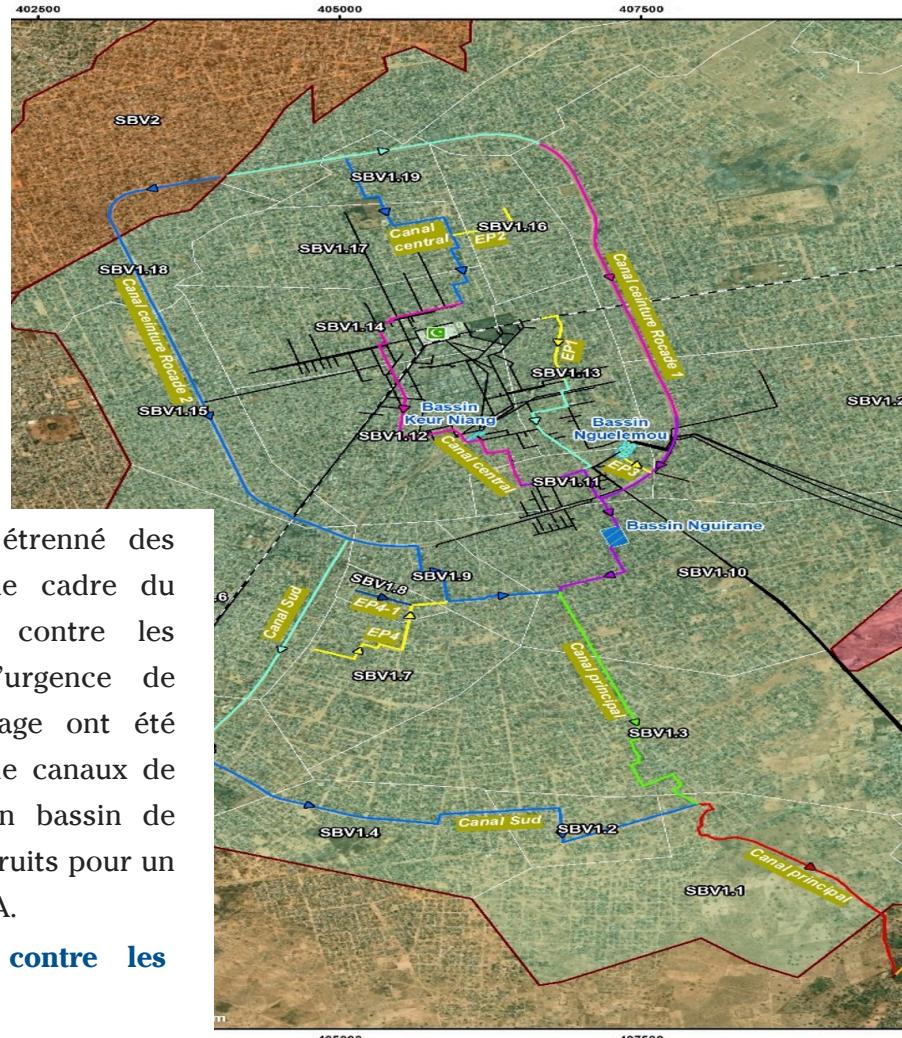
Durant la phase moyen terme de ce programme qui couvre la période 2018-2020, une deuxième conduite de la station de Keur Niang a été posée sur 8 km et un deuxième bassin d'infiltration a été érigé pour un montant de 1 663 152 480 F.CFA.

Projet de construction d'ouvrages d'assainissement autonomes

La ville de Touba compte également des ouvrages d'assainissement des eaux usées. Le système comprend 4 édicules publics, une station de traitement des boues de vidange de 300 m³/jour installée à Kadd Balodji. Le montant global du projet s'élève à 1.351.000.000 F CFA.

Cette phase permettra un drainage gravitaire des bassins de rétention de Keur Niang, Nguélémou et du futur bassin prévu à Nguiranène.

La mise en œuvre de cet important projet est confiée à l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS). Suite à un appel d'offres, l'entreprise Henan Chine a été sélectionnée pour réaliser les travaux.



Dans la phase d'urgence, qui a déjà démarré avec la préfabrication des canaux, un **CANAL CENTRAL** va drainer les zones de Guédé et Darou Minane vers la corniche de Nguiranène en passant par le quartier Keur Niang.

Le **CANAL PRINCIPAL** collecte ces eaux et ceux du canal d'écrêtage de Nguélémou (EP_3) vers le futur bassin de Nguiranène à partir duquel les eaux pluviales sont évacuées jusqu'à la vallée de Ndock, en passant par Firdawsi et par un boulevard prévu dans les plans de lotissement au Sud de Darou Rahmene. Ce canal permettra d'exonder, en plus de Nguiranène, les quartiers Mame Diarra, Gouye Ziar, Kawsara Fall et Fété. Après leur évacuation vers la vallée de Ndock, les eaux pluviales pourront être réutilisées pour l'agriculture dans le cadre des aménagements du réseau hydrographique national réalisés par les services compétents de l'état.